

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2019-2020



Promotion 40-41

Promotion 41

Promotion 41-42

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	1
L'INSTITUT	2
L'équipe de l'IFCS	2
Partenariat universitaire	2
Les activités de formation continue.....	3
LA FORMATION.....	4
La conception de la formation.....	4
La conception de l'étudiant	5
La conception du formateur	5
L'accompagnement pédagogique	6
Bases règlementaires	7
Les deux dispositifs de la formation cadre	7
L'organisation de la formation	8
Les compétences visées.....	8
Les six modules de formation et les objectifs institutionnels.....	10
LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE	12
Nature du diplôme	12
Contenu de la formation.....	12
Évaluation des connaissances et des compétences.....	13
Attribution du diplôme et mentions	14
ANNEXES EXTRAITS RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES DES MÉTIERS DE CADRES DE SANTÉ	15
<i>EXTRAIT RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU CADRE DE SANTÉ FORMATEUR (TRICE) DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ.....</i>	19

PREAMBULE

"Apprendre, chercher, trouver, écrire, ce n'est pas seulement faire, c'est se faire; c'est même se refaire " Guy AVANZINI¹

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé permet à chaque acteur concerné par la formation cadre de :

- comprendre les conceptions pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation,
- connaître le dispositif proposé,
- contribuer à la construction du projet de formation des étudiants cadres de santé.

Le cadre de santé, acteur du système de santé, exerce au sein d'organisations complexes où se côtoient de multiples logiques : institutionnelle, collective, individuelle, soignante, financière. Quel que soit son lieu d'exercice, il développe une vision globale du système et de ses organisations. Il s'efforce de percevoir les évolutions, les enjeux, les contraintes qui agissent ce système.

Le cadre de santé est appelé à remplir les missions confiées par le directeur de la structure et de l'établissement de santé ou de formation : ces missions d'encadrement et/ou de formation concilient des logiques humaines, politiques, réglementaires, économiques....

La compréhension et l'articulation de ces différentes logiques sont primordiales afin de n'en exclure aucune et de ne pas en réduire la complexité.

Le cadre de santé contribue à l'application des règles de l'établissement et des règles professionnelles.

Il a aussi une fonction d'intermédiaire, de liens entre des individus, des groupes, des systèmes, des institutions, des politiques, qui demande la recherche permanente d'un positionnement le plus possible juste et responsable.

¹ LE BOUÉDEC (Guy), TOMAMICHEL (Serge) (sous la direction de), Former à la recherche en éducation et formation, Paris, L'harmattan, 2003, p 200.

L'INSTITUT

L'IFCS a été créé en 1979 pour répondre aux besoins en cadres de santé du territoire ligérien. 38 promotions ont été formées à ce jour. Jusqu'en 2002, il accueillait seulement des infirmiers, par la suite il a été agréé pour recevoir tout d'abord des kinésithérapeutes. Depuis 2011 l'ensemble des filières professionnelles paramédicales est accueilli.

L'équipe de l'IFCS

La directrice : Brigitte BERTHET, coordinatrice des Instituts de Formation du CHU de St Etienne et de l'Hôpital du Gier.

Elle est responsable du fonctionnement général de l'institut, de sa gestion, des orientations pédagogiques, de l'évaluation et du contrôle des études, de la qualité de la formation, de la sélection.

Les formateurs permanents, cadres supérieurs de santé :

- Marc Bernaud, infirmier.
- Dominique Chaumette, infirmier.
- Marie-Cécile Legay-Vidal, infirmière.

Des formateurs vacataires pour chaque profession.

Les autres intervenants sont issus du secteur de la santé, du secteur universitaire, du social ou médico-social, du monde de l'entreprise.

Les secrétaires :

- Nelly Poinat : plus spécialement chargée de la Formation Cadre de Santé.
- Florence Sabin : plus spécialement chargée de la Formation Continue.

Partenariat universitaire

Un partenariat entre l'Université Jean Monnet de SAINT-ETIENNE (Institut d'Administration des Entreprises et l'Institut Universitaire Professionnalisant de Management des entreprises industrielles) et l'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE permet à l'étudiant cadre de santé de préparer conjointement, dans le cadre d'une démarche individuelle :

- le Diplôme Cadre de Santé (DCS),
- le Master 1 Management des Organisations de Santé (MOS).

Les activités de formation continue

Outre la formation cadre de santé, l'IFCS et les autres instituts de formation du CHU de St-Etienne mettent en œuvre un programme de formation continue autour de quatre axes :

- Pratiques soignantes.
- Management.
- Pédagogie.
- Préparation aux concours.

L'IFCS participe à différentes instances :

- Réunions cadres supérieurs de santé du CHU de Saint-Etienne et divers groupes de travail institutionnels.
- Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico -Techniques du CHU de St Etienne.
- Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres, réunions des instances régionales, nationales et groupes de travail régionaux et nationaux.
- ANFH Rhône.
- Association Nationale des Directeurs d'Ecoles Paramédicales.

LA FORMATION

La conception de la formation

- **Principe pédagogique :**

L'équipe pédagogique, dans son accompagnement et ses partenariats, se réfère au principe d'éducabilité, en s'appuyant sur des valeurs de tolérance, d'ouverture aux différences, de responsabilité et de rigueur.

La formation conduisant au diplôme cadre de santé présente quatre caractéristiques essentielles :

- **C'est une formation d'adultes.**

La formation s'adresse à des personnes qui ont une histoire de vie, une place sociale et qui s'inscrivent dans un projet de changement professionnel singulier. Les stratégies de formation prennent en compte ces spécificités. Entrer en formation, c'est s'engager dans un processus de transformation.

- **C'est une formation professionnelle.**

Elle vise l'acquisition de compétences transférables à l'exercice des fonctions de cadre de santé en s'appuyant sur toutes les compétences déjà acquises par les professionnels de santé.

- **C'est une formation en alternance.**

Élément central dans une formation professionnelle, l'alternance permet le questionnement avec la réalité de l'exercice des fonctions. Elle se réalise par l'analyse de pratiques, l'analyse de situations, la rencontre avec des professionnels, les stages, la réalisation du travail de recherche, du mémoire,....

- **C'est une formation en inter-professionnalité.**

Cette formation permet d'apprendre à travailler ensemble avec des logiques différentes.

Les situations de formation permettent de :

- confronter des expériences et des cultures professionnelles,
- prendre conscience de la diversité des perceptions et des conceptions,
- élaborer une identité cadre de santé en équipe pluri-professionnelle,
- prendre en compte une dimension éthique,
- prendre conscience des zones d'autonomie et de responsabilité respectives,
- comprendre et gérer des situations de négociations,
- mettre en place un réseau de ressources professionnelles.

La conception de l'étudiant

L'étudiant est un professionnel de santé riche de ses expériences au travail et de son parcours de vie. Tout au long de la formation, il construit son projet professionnel et son projet de formation. L'accompagnement pédagogique peut favoriser cette construction.

L'apprenant est acteur de sa formation. On apprend seul, mais pas sans les « autres » (pairs, formateurs, intervenants, professionnels, lectures...).

Pendant cette formation, il peut-être formateur pour ses pairs notamment par le partage de son expérience professionnelle, par la connaissance de sa profession d'origine, par ses prises de position, par ses questionnements...

Il mobilise et développe ses capacités pour acquérir les compétences nécessaires à sa future fonction de cadre de santé.

Il est amené à :

- analyser des situations de formation,
- appréhender la complexité des situations de travail,
- évaluer sa progression et identifier les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs personnels et institutionnels,
- conduire une recherche en groupe ou individuelle,
- choisir et négocier des terrains de stage en fonction des objectifs préétablis,
- se projeter dans ses fonctions futures.

Son implication dans la formation influence la dynamique et l'apprentissage du groupe.

La conception du formateur

Les formateurs permanents :

L'équipe pédagogique permanente de l'IFCS s'appuie sur les différences, les compétences respectives, les connaissances et les parcours professionnels de chacun des formateurs.

Leurs missions s'étendent à :

- l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique,
- la participation à des groupes de travail et à des actions de formation,
- la réflexion interprofessionnelle,

- l'accompagnement des étudiants dans l'appropriation et le transfert des connaissances nouvelles, l'analyse de leurs parcours de formation, l'élaboration de leurs projets professionnels et la construction de leurs identités professionnelles.

Les cadres formateurs en stage :

Ils accompagnent l'étudiant à :

- percevoir et analyser la complexité des situations de travail,
- analyser l'écart entre le travail réel et le travail prescrit,
- transférer les connaissances,
- cerner les savoirs d'action (expérientiels),

- conjuguer l'idéal et la réalité,
- identifier les compétences à développer.

Les professionnels, les formateurs vacataires, les intervenants universitaires :

Ils participent, avec l'équipe pédagogique, à l'intégration des connaissances et à l'analyse des situations de travail.

Ils permettent aux étudiants cadres d'acquérir des connaissances fondamentales dans différentes spécialités telles que le management, la santé publique, la sociologie, la formation professionnelle des adultes...

Certains d'entre eux sont directeurs de mémoire et accompagnent les étudiants dans la construction et l'élaboration de leur travail de recherche.

L'accompagnement pédagogique

Un accompagnement pédagogique est prévu sous différentes modalités. Il conjugue des temps individuels et des temps collectifs.

Ces temps pédagogiques animés par les formateurs peuvent permettre :

- des échanges autour de ce qui s'élabore en formation (identification des besoins en formation, discernement entre désirs et besoins en formation, auto-évaluation, capacités possédées et/ou à développer, construction des projets de formation et professionnel, relecture de situations de formation...)
- de faciliter les apprentissages individuels.

Accompagnement pédagogique individuel :

Des entretiens individuels et obligatoires sont programmés en début et en fin de formation avec un formateur référent désigné par l'IFCS.

A tout moment de la formation, tout étudiant cadre de santé peut solliciter n'importe quel membre de l'équipe pédagogique sur une question ou un thème qui le préoccupe.

Accompagnement pédagogique collectif :

Des temps de rencontre entre le directeur de l'IFCS, l'équipe pédagogique et l'ensemble de la promotion sont organisés selon un rythme trimestriel et selon les besoins des différents protagonistes. Ces temps permettent d'échanger sur le dispositif de formation, les situations pédagogiques vécues, les apprentissages en cours, la vie de la promotion...

Analyse du positionnement dans les situations professionnelles (APSP) :

Ces séances de travail, animées par un psychologue clinicien, permettent d'échanger à partir des expériences antérieures des professionnels de santé sur le vécu de chacun dans sa rencontre avec le pouvoir. Que l'on soit en situation d'exercer celui-ci vis-à-vis d'autres personnes ou de s'inscrire soi-même sous une autorité hiérarchique, des mouvements psychiques ne manquent pas de se produire.

L'analyse de ces mouvements a un double objectif :

- éclairer chez chaque participant, à travers le travail dont le groupe est porteur, son propre rapport au pouvoir, à l'autorité,
- en tirer, de ce fait, des connaissances qui facilitent l'exercice des fonctions de responsabilité dans une institution.

A tour de rôle tout au long de l'année, chaque étudiant amène une situation l'ayant personnellement concerné et questionné. Le groupe est supposé porter chaque participant dans son questionnement au sens le plus large. Il est à ce titre un moyen de formation à part entière. Le groupe se constitue, lors de la première séance, par la présentation de chacun et des règles de fonctionnement de l'activité.

Bases réglementaires

La formation est réglementée par :

- Le décret n°95-926 du 18 Août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.
- L'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.
- L'arrêté du 27 Mai 1997 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- La circulaire n°99-508 du 25 Août 1999 relative au diplôme de cadre de santé.
- L'arrêté du 31 Janvier 2000 modifiant les dispositions de l'arrêté du 18 Août 1995 relatives à la présidence du jury diplôme cadre de santé.
- L'arrêté du 14 Août 2002 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- L'arrêté du 15 Mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- L'instruction N°DGOS/RH1/2010/228 du 11 juin 2010 relative à la répartition des missions relatives à la formation initiale et à l'exercice des professionnels de santé.
- Le référentiel métier des directeurs des soins –DGOS 2010.

Les deux dispositifs de la formation cadre

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation selon deux modalités continue ou discontinue. Même si les rythmes de formation sont différents, les étudiants qui suivent leur formation en cycle discontinu ou en cycle continu constituent une seule promotion par année de formation et pour laquelle sont communs les cours, les travaux dirigés, les travaux de groupe et les évaluations (DCS et Master).

La formation cadre de santé en cycle continu (Promotion 41) :

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation du lundi 02 septembre 2019 au vendredi 26 juin 2020.

La formation cadre de santé en cycle discontinu :

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation sur deux années.

Promotion 40 / 41 – Deuxième année : modules 3, 5, 6, Master 1.

Promotion 41 / 42 – Première année : modules 1, 2, 4 ainsi que l'analyse du positionnement en situation professionnelle (APSP) et sociologie.

Quel que soit le déroulement de la formation en continu ou en discontinu, l'organisation de la semaine est semblable.

L'amplitude horaire de la semaine peut varier de 30 à 40 heures. La formation comprend des temps d'enseignements et de travaux dirigés en groupes ou individuels et d'accompagnement pédagogique.

Chaque module d'enseignement est présenté dans un document spécifique qui complète le projet pédagogique.

En stage, les horaires sont à négocier entre le responsable du stage et l'étudiant, en fonction de l'intérêt pédagogique. En moyenne, les semaines sont de 35 heures dont 5 heures de travail personnel.

L'organisation de la formation

La formation se déroule sur 42 semaines :

- 14 semaines de stage.
- 1 semaine de congé de formation (entre Noël et le Jour de l'an).
- 28 semaines à l'IFCS.

Les compétences visées

Les compétences professionnelles s'exercent seulement en situation réelle. Toutefois les situations de formation permettent d'acquérir, de mobiliser et de développer des capacités nécessaires au développement des compétences professionnelles :

- Anticiper, prévoir.
- Prioriser, décider, arbitrer, se positionner.
- Négocier, gérer des conflits.
- Organiser et piloter, déléguer.
- Communiquer, animer, encadrer, mobiliser, motiver.
- Evaluer, valoriser, s'autoévaluer.
- Analyser, comprendre.

Les compétences générales relatives au cadre de santé en secteur de soins et en institut de formation sont listées ci-après². La liste des compétences détaillées se trouve en annexe 1 du projet pédagogique.

² Référentiels élaborés par la DGOS – RH2 « bureau de la déontologie, de l'exercice professionnel et du développement professionnel continu » (novembre 2012) : «Référentiel de compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activité de soins », «Référentiel de compétences du cadre formateur(trice) de professionnels de santé ».

Compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activités de soins :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin.
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin.
- Encadrer (ou manager) des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin.
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle.
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques.
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche.
- Contrôler et évaluer les activités.
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte.

Compétences du cadre de santé formateur (trice) de professionnels de santé :

- Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins.
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins.
- Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins.
- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins.
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins.
- Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité.
- Animer et conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche.
- Communiquer et transmettre les informations.

Les six modules de formation et les objectifs institutionnels

Modules	Objectifs
Module 1 : Initiation à la fonction de cadre	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre de la distance par rapport à son exercice professionnel. -Affiner son projet de formation. -Identifier et questionner les rôles et places de l'encadrement en dehors du secteur sanitaire et social. -Appréhender les fondamentaux en management. -Expérimenter et comprendre des situations de travail collectif en formation. -Intégrer les évolutions de l'environnement sociétal et économique. -S'approprier des clefs de lecture de l'organisation de l'entreprise. -Mettre en évidence la complexité des situations de travail pour les comprendre, décider et agir.
Module 2 : Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> -Réaliser une approche interprofessionnelle, pluridisciplinaire et sociale des problèmes de santé à travers une enquête de population. -Appréhender l'évolution historique de l'organisation sanitaire et sociale. -Identifier des systèmes et des acteurs intervenant dans l'adaptation et l'évolution de la politique de santé publique. -Comprendre la politique de santé publique actuelle en France et ses effets. -Appréhender les réseaux de coopération entre les structures de soins et les différents partenaires. -Préciser son projet professionnel en inscrivant sa pratique d'encadrement dans le champ de la santé publique en collaboration avec les acteurs concernés.
Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> -Acquérir des outils méthodologiques pour conduire sa formation et réaliser le travail de recherche. -Expérimenter une démarche de recherche. -Questionner et analyser des situations professionnelles. -Analyser des situations vécues ou observées en formation cadre.
Module 4 : Fonction d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> -Appréhender les missions et responsabilités du cadre de santé au sein d'établissements de santé. -Comprendre les différentes pratiques managériales et leurs effets sur les acteurs. -Interroger le rôle du cadre de santé dans la gestion des pôles. -Interroger le rôle du cadre de santé dans la gestion de projet, la qualité et la sécurité des soins. -Appréhender les réseaux de coopération entre l'unité fonctionnelle, la structure de soins et les autres partenaires. -Analyser les dynamiques d'équipes pluri-professionnelles.
Module 5 : Fonction de formation	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier la fonction de formation du cadre de santé quel que soit son lieu d'exercice (institut de formation, U.F., ...). -Cerner les perspectives d'évolution des différentes formations professionnelles dont sont issus les étudiants de l'IFCS. -Questionner un dispositif de formation. -Repérer l'influence de l'approche par compétence sur le dispositif de formation. -S'interroger sur des concepts clés en pédagogie. -Identifier différentes pratiques pédagogiques, y compris évaluatives, et leurs effets sur les apprenants. -Construire et conduire une action de formation qui répond aux besoins des apprenants. et tient compte du contexte.
Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels	<ul style="list-style-type: none"> -Évaluer ses acquis, pour exercer la fonction de cadre de santé. -Approfondir des connaissances théoriques et pratiques en lien avec la fonction de cadre de santé. -Mettre en œuvre, en situation réelle, des compétences de cadre en faisant preuve d'autonomie et de créativité. -Envisager les transferts possibles dans sa future pratique de cadre de santé. -Préparer sa prise fonction.

Des stages sont intégrés aux modules 1, 4, 5 et 6

Stage Module 1 : il s'effectue auprès d'un manager de proximité qui encadre et anime une équipe dans une entreprise de production, de service ou de distribution.

Stage Module 4 : ce stage est réalisé en établissement sanitaire et social, auprès d'un cadre de santé titulaire du DCS. L'étudiant propose son projet au référent pédagogique qui le valide ou non.

Stage Module 5 : en Institut de formation.

- IDE -> IFSI
- MER -> Lycée(DTS), IFMER
- TLM -> IFTLM (DE), Lycée (BTS), IUT (DUT), ISVT (BTSA)
- PPH -> CFPP

Stage Module 6 : il se déroule en établissement sanitaire et social, établissement de formation, structure de santé publique, etc... L'étudiant propose son projet au référent pédagogique pour validation.

LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE

Un partenariat est conclu entre l'I.F.C.S et l'I.A.E (Institut d'Administration des Entreprises) et plus particulièrement avec l'Institut Universitaire de Management (IUM) de l'Université Jean MONNET de SAINT-ETIENNE.

L'ensemble des enseignements réalisés dans le cadre de la convention est indispensable au futur cadre de santé, pour comprendre la complexité des systèmes et l'organisation des soins. Tout étudiant suit l'intégralité des enseignements.

Chaque étudiant a la possibilité après son inscription à l'Université Jean Monnet, de se présenter aux épreuves d'évaluation conduisant au Master Management des Organisations de la Santé sous réserve d'avoir acquitté les droits d'inscription à l'université. Un règlement des études précise les modalités.

Nature du diplôme

Le Master 1ère année Management des Organisations de la Santé sanctionne une formation continue de second cycle, correspondant à un niveau Bac + 4 (240 crédits ECTS).

Contenu de la formation

Les enseignements se situent dans plusieurs disciplines :

- Sciences de Gestion : introduction au management, marketing, qualité, stratégie, comptabilité analytique, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Sciences Humaines et Sociales : sociologie, communication, pédagogie, psychologie, droit privé, droit public, économie.
- Techniques quantitatives.

Évaluation des connaissances et des compétences

Les tableaux suivants précisent les crédits ECTS (60 au total) et les modalités d'évaluation pour chaque cours et pour chaque unité d'enseignement (UE = unité d'enseignement, EX = examen, TP = travail personnel). Certaines de ces évaluations participent aux validations du Master 1 et du DCS.

Matières	Mode d'évaluation	Crédits ECTS	Prise en compte dans DCS
UE 1 – Management de l'entreprise		10	
Introduction au management (G. Labaume)	Oral (individuel)	4	Oral M1
Gestion des ressources humaines (C.Jodar)	Etude de cas en groupe	3	Ecrit M4
Stratégie (C. Bruyère/G. Serpantié)	Dossier écrit individuel	3	
UE 2 – Gestion de l'entreprise		10	
Comptabilité analytique (M. Bernaud)			
Marketing (M. Piotrowski) Qualité (F. Marion)	Dossier écrit en groupe : étude comparative	5	Ecrit M1 (50% de la note = marketing, 50% = qualité)
Systèmes d'information (N.Massard)	Etude de cas SI	5	
UE 3 – Relations humaines		12	
Sociologie (D. Chaumette)	Dossier écrit individuel	3	
Communication (IFCS)	Evaluation transversale	3	
Pédagogie (IFCS/G. Avanzini / Professionnels) Psychologie (JL .Conti)	Dossier écrit individuel de pédagogie	6	Ecrit M5
UE 4 – Environnement de l'entreprise		12	
Droit privé (S. Julliot-Bernard)	Examen sur table	3	
Droit public (P.Fersing)	Examen sur table	3	
Économie (B. Lordon)	Examen sur table	3	
Techniques quantitatives (P. Rusch)	Examen sur table	3	
UE 5 – Pratique professionnelle		16	Oral M4
Évaluation professionnelle	Analyse de pratique de management (oral – évaluation individuelle)	8	
Mémoire de spécialité	Mémoire et soutenance	8	M3 - M6

Attribution du diplôme et mentions

Les calculs de la moyenne d'une unité d'enseignement et de la moyenne générale sont effectués en fonction des crédits ECTS.

Est déclaré titulaire du Master 1ère année Management des Organisations de la Santé le stagiaire qui remplit les trois conditions suivantes :

- Une présence à l'ensemble des évaluations,
- Une moyenne générale de l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10/20,
- Une évaluation de l'UE 5 « Pratique professionnelle » supérieure ou égale à 10/20.

Les mentions sont accordées selon les règles suivantes :

- Moyenne générale de 12 à 13,99 : mention assez bien,
- Moyenne générale de 14 à 15,99 : mention bien,
- Moyenne générale de 16 à 20 : mention très bien.

Les étudiants n'ayant pas obtenu des résultats suffisants participent à une deuxième session d'examen. Les notes obtenues lors de la deuxième session se substituent, dans tous les cas, aux notes précédemment obtenues.

Annexes Extraits Référentiels de compétences des métiers de cadres de santé

Annexe 1.1.

Extrait du Référentiel de compétences du cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

DGOS – RH2 « Bureau de la déontologie, de l'exercice professionnel et du développement professionnel continu » / CG CONSEIL

Compétence 1

Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin

1. Analyser les données sur les besoins en santé et la demande en soins en relation avec le secteur d'activités de soins
2. Rechercher, exploiter et suivre les informations sur les évolutions de l'activité
3. Analyser les exigences qualité liées à l'activité du secteur d'activités de soin
4. Analyser les objectifs du projet du secteur d'activités de soin
5. Repérer les ressources et les contraintes liées au secteur d'activités de soin
6. Analyser l'organisation existante d'un secteur d'activités de soin
7. Evaluer et analyser la charge en soins et des activités afférentes
8. Anticiper l'impact d'une nouvelle organisation
9. Evaluer les ressources humaines requises en termes qualitatif et quantitatif en fonction de l'évolution de la nature, du volume d'activités et de la réglementation
10. Evaluer les ressources matérielles nécessaires en fonction de l'évolution de la nature et du volume d'activités et de la demande
11. Argumenter et négocier des évolutions d'organisations et de ressources

Compétence 2

Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin

1. Concevoir l'organisation et planifier les activités en relation avec l'équipe médicale à partir des orientations institutionnelles
2. Adapter l'organisation des activités en fonction des priorités et des aléas
3. Planifier et gérer le temps de travail des équipes dans le respect de la législation et de la réglementation
4. Négocier les organisations avec les équipes
5. Coordonner les parcours de soin et le processus de prise en charge en relation avec les différents acteurs internes et externes
6. Adapter les ressources humaines et matérielles aux activités
7. Sélectionner des professionnels en fonction des profils recherchés
8. Analyser les situations et les problématiques rencontrées
9. Prendre les décisions d'organisation adaptées à la situation
10. Expliquer et argumenter les décisions et les faire appliquer
11. Négocier les ressources humaines et matérielles avec la hiérarchie

Compétence 3

Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin

1. Définir et fixer des objectifs individuels et collectifs en prenant en compte les objectifs et prévisions d'activités et les compétences et attentes des professionnels
2. Fédérer un collectif de travail autour d'objectifs, mobiliser des expertises
3. Communiquer et faciliter les échanges entre les membres de l'équipe,
4. Animer et développer le travail en équipe et la coopération
5. Développer et maintenir une dynamique d'équipe positive
6. Identifier, prendre en compte et développer les éléments qui contribuent à la qualité de vie au travail
7. Conduire et accompagner le changement
8. Expliquer les consignes, procédures et règles de fonctionnement aux membres de l'équipe et vérifier leur compréhension et leur application
9. Déléguer des activités et encourager la prise d'initiatives dans le respect de la réglementation
10. Conduire et animer une réunion d'équipe
11. Conduire des entretiens professionnels
12. Organiser l'intégration et le suivi des nouveaux membres de l'équipe, des stagiaires et étudiants
13. Organiser et mettre en œuvre une médiation en cas de désaccords
14. Gérer les conflits

Compétence 4

Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle

1. Définir les activités et les compétences requises pour les professionnels et futurs professionnels en fonction de l'activité de la structure
2. Evaluer des performances et des compétences, identifier les compétences acquises et à développer
3. Accompagner le développement des compétences
4. Définir et accompagner un parcours de formation individuel d'adaptation à l'emploi
5. Identifier les évolutions professionnelles et les mobilités professionnelles possibles au regard d'un projet professionnel
6. Anticiper et préparer les mobilités au sein de l'équipe
7. Construire et adapter avec différents partenaires les modalités de mise en place et d'organisation de formation
8. Coopérer avec les formateurs pour la mise en place de la formation et des modalités d'évaluation
9. Reconnaître et valoriser les compétences et les performances individuelles et collectives
10. Identifier les programmes de développement professionnel continu en lien avec les besoins en compétences des professionnels de santé

Compétence 5

Conduire une démarche qualité et de gestion des risques

1. Identifier et analyser les éléments porteurs de risques, notamment les risques associés aux soins, en s'inscrivant dans une démarche de gestion des risques a priori, alerter sur les risques identifiés
2. Identifier les indicateurs qualité de prise en charge des patients en équipe pluri professionnelle
3. Choisir et utiliser les outils adaptés pour le recueil des informations nécessaires à l'évaluation de la qualité des soins et de la satisfaction des patients et de leur entourage

4. Evaluer la qualité des prestations et la sécurité des activités à partir de ces informations
5. Déterminer, prioriser et mettre en œuvre des actions d'amélioration et de prévention des risques liés aux soins en leur donnant du sens
6. Identifier les facteurs de risques professionnels, alerter et proposer des actions correctives
7. Traduire de manière opérationnelle les exigences qualité et les demandes institutionnelles auprès des équipes
8. Mobiliser l'équipe sur la qualité, la sécurité, l'efficacité du soin
9. Accompagner les équipes dans le repérage de leurs pratiques réelles et faire émerger le sens de leurs actions
10. Organiser et animer la réflexion de l'équipe sur ses pratiques professionnelles en utilisant les méthodes et outils adaptés, analyser les causes de non qualité, identifier le niveau de qualité souhaité et les actions d'amélioration
11. Concevoir des documents qualité

Compétence 6

Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche

1. Déterminer les objectifs d'un projet en fonction de la politique de la structure et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés
2. Définir et mettre en œuvre un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs en collaboration avec les professionnels concernés
3. Evaluer l'atteinte des objectifs à partir d'indicateurs, diagnostiquer les écarts et identifier les actions correctives
4. Concevoir, conduire et accompagner des travaux d'études et/ou de recherche en équipe dans le champ de la santé et des soins,
5. Initier et développer des partenariats externes et internes

Compétence 7

Contrôler et évaluer les activités

1. Contrôler et évaluer la réalisation des activités quotidiennes de l'équipe au regard des objectifs et des critères d'évaluation
2. Contrôler et évaluer la mise en œuvre des consignes, procédures et règles de fonctionnement par les membres de l'équipe
3. Evaluer les résultats de l'activité à partir d'indicateurs et identifier les actions correctives
4. Evaluer ses actions de management

Compétence 8

Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

1. Relayer la politique de la structure
2. Organiser, dans le respect de la réglementation, les moyens permettant d'assurer la traçabilité des informations et la qualité des transmissions
3. Mettre en œuvre une communication adaptée avec les patients et leur entourage
4. Communiquer en situation de crise
5. Produire, coordonner et transmettre les informations nécessaires aux activités et à leur suivi en utilisant les systèmes d'information

6. Rendre compte des activités, des incidents, des résultats des actions menées et des performances individuelles et collectives
7. Produire un bilan annuel d'activités, des comptes-rendus de réunions, des rapports spécifiques,
8. Formaliser et communiquer en interne et en externe les objectifs et les résultats des projets et des travaux conduits

**Extrait Référentiel de compétences du cadre de santé formateur
(trice) de professionnels de santé**

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

DGOS – RH2 « Bureau de la déontologie, de l'exercice professionnel et du développement professionnel continu » / CG CONSEIL

Compétence 1

Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins

1. Déterminer les intentions pédagogiques, les contenus et les modalités opérationnelles d'un dispositif de formation à partir des référentiels de compétences et de formation d'un diplôme
2. Construire et adapter avec différents partenaires les modalités de mise en place et d'organisation du dispositif de formation
3. Concevoir un dispositif ou une action de formation professionnelle continue en fonction d'un cahier des charges
4. Construire des dispositifs et des outils d'évaluation
5. Sélectionner des lieux de stage qualifiants
6. Concevoir en équipe les modalités d'accompagnement des étudiants en relation avec les maîtres de stage

Compétence 2

Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins

1. Coordonner les parcours de formation et les modalités de l'alternance en lien avec les différents acteurs
2. Adapter les ressources humaines et matérielles aux activités
3. Sélectionner et coordonner les intervenants en cohérence avec les objectifs pédagogiques
4. Planifier les activités pédagogiques afin d'atteindre les objectifs nécessaires au développement des compétences
5. Articuler des apprentissages en institut de formation et en stage
6. Organiser les modalités de liaison entre les lieux de stage et l'institut de formation
7. Coopérer avec les tuteurs et encadrants pour la mise en place de la formation et des modalités d'évaluation
8. Accompagner le suivi de la progression des étudiants sur les lieux de stage
9. Organiser et mettre en œuvre la gestion administrative associée aux activités de formation

Compétence 3

Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins

1. Elaborer des séquences de formation, des objectifs, des contenus, des modalités et des outils pédagogiques permettant d'acquérir et développer les compétences visées
2. Accueillir, animer et réguler un groupe d'étudiants et un groupe de professionnels en formation
3. Choisir les méthodes et modalités pédagogiques et les évaluer
4. Mettre en œuvre des séquences de formation en adaptant le contenu et les modalités pédagogiques à la progression des personnes en formation
5. Organiser et animer des échanges de pratiques et des analyses de situations professionnelles

6. Repérer la progression individuelle et collective des apprentissages des personnes en formation, identifier les écarts et mettre en place les actions correctives
7. Construire et mettre en œuvre des dispositifs de sélection et d'examen dans le cadre de la formation initiale

Compétence 4

Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins

1. Conduire les entretiens d'accompagnement / suivi, de sélection ou d'évaluation
2. Guider les personnes dans leur apprentissage et le développement de leurs compétences
3. Engager les personnes dans une dynamique d'analyse de leurs pratiques professionnelles
4. Mettre en place les conditions nécessaires au processus d'auto-évaluation des personnes en formation
5. Guider les personnes dans leurs travaux d'études et de recherche
6. Identifier les parcours de formation au regard d'un projet professionnel
7. Conseiller les personnes dans leur projet de formation et leur projet professionnel

Compétence 5

Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins

1. Construire et mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation
2. Sélectionner les activités et les différentes situations professionnelles permettant d'évaluer les compétences
3. Elaborer et mettre en œuvre des épreuves d'évaluation des connaissances
4. Évaluer les compétences de la personne dans des situations variées
5. Expliciter les critères et indicateurs d'évaluation aux personnes en formation
6. Identifier les acquis et les compétences à développer et fixer des objectifs de progression
7. Analyser les résultats des évaluations et déterminer les actions individuelles et collectives à mettre en place

Compétence 6

Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité

1. Identifier les objectifs de la démarche qualité définie par la structure de formation
2. Identifier et prendre en compte les éléments qui contribuent à la progression des étudiants et des professionnels et à la validation des acquis de la formation
3. Evaluer la qualité des prestations à partir d'indicateurs, mesurer les écarts et concevoir les actions correctives
4. Concevoir des procédures et des modes opératoires
5. Analyser sa pratique professionnelle au regard des exigences qualité, identifier des améliorations et mettre en œuvre les ajustements
6. Formaliser et communiquer les résultats des évaluations et des actions réalisées

Compétence 7

Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche

1. Déterminer les objectifs d'un projet en fonction de la politique de la structure et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés
2. Définir et mettre en œuvre un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs en collaboration avec les professionnels concernés

3. Evaluer l'atteinte des objectifs à partir d'indicateurs, diagnostiquer les écarts et identifier les actions correctives
4. Concevoir, conduire et accompagner des travaux d'études et/ou de recherche en équipe dans le champ de la santé, des soins et de la pédagogie
5. Initier et développer des partenariats externes et internes

Compétence 8

Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

1. Communiquer auprès de différents interlocuteurs sur les dispositifs de formation et d'évaluation
2. Organiser, dans le respect de la réglementation, les moyens permettant d'assurer la traçabilité des informations et la qualité des transmissions
3. Mettre en œuvre une communication adaptée avec les personnes en formation et les partenaires
4. Produire, coordonner et transmettre les informations nécessaires aux activités et à leur suivi en utilisant les systèmes d'information numériques
5. Rendre compte des activités, des incidents, des résultats des actions menées et des performances individuelles et collectives
6. Produire des bilans d'activités, compte-rendu de réunions, rapports spécifiques,
7. Relayer la politique de la structure
8. Formaliser et communiquer en interne et en externe les objectifs et les résultats des projets et des travaux conduits

NOTES PERSONNELLES :

